

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Mathematiques-au-bac-techno-bachotage-au-programme>



École & société

Mathématiques au bac techno : bachotage au programme

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : jeudi 25 avril 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le projet de note de service définissant les épreuves communes de contrôle continu de mathématiques dans la voie technologique est en ligne sur Eduscol.

Les épreuves seront trois épreuves écrites de deux heures, deux en première, une en terminale. Chaque épreuve sera composée de deux parties.

La première partie d'une durée de 20 min consiste en un test de maîtrise des automatismes figurant au programme. Il est composé de questions « flash » indépendantes et à réponse rapide, le cas échéant sous forme de QCM. La calculatrice sera interdite pour cette partie.

La seconde partie d'une durée de 1h40 est composée de trois exercices indépendants qui abordent différents domaines du programme. Il pourra être nécessaire d'avoir accès à des outils numériques pour traiter cette partie.

La première partie sera notée sur 5 points et la deuxième sur 15.

Pour le SE-Unsa, la première partie va obliger au bachotage et à la répétition de calculs algébriques classiques. Les compétences des élèves en mathématiques vont-elles automatiquement et comme par magie progresser ? On peut en douter.